

Ecrit par Echo du Mardi le 8 mars 2021

# SAS PMARC-81



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 17 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 8 mars 2021 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un acte SSP en date à LE THOR du 26/02/2021, il a été constitué une **SAS** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : PMARC-81 Siège** : 27 Lotissement le Bastidon, Chemin des Gramenets, 84250 LE THOR **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS **Capital** : 2 000 euros **Objet** : L'acquisition par tous moyens, la souscription, la détention, la gestion, la cession, l'apport de toutes valeurs mobilières et autres droits sociaux, la prise de participations majoritaires ou non dans toutes sociétés et entreprises industrielles, immobilières, commerciales, civiles, non commerciales, de prestations de services, artisanales ; Toutes activités de conseil, d'assistance, de formation technique en management, en technique et stratégie commerciale, en marketing, en direction et gestion opérationnelle et humaine des entreprises, l'accomplissement de toutes prestations informatiques, administratives, comptables, économiques, financières, commerciales, de direction, et de management, l'exercice de tous mandats au sein de toutes sociétés ; la réalisation de toute mission de conseil, expertise, estimation, la réalisation de toutes prestations de services s'y rapportant, le pilotage de groupe de sociétés et toutes prestations y afférentes ; La gestion de ces valeurs mobilières, droits sociaux et autres participations, l'exercice de tous mandats d'administration, de contrôle, de gestion, de conseil, de tous mandats d'assistance administrative, comptable, financière, commerciale et informatique au sein de ces participations ou de toute autre structure indépendante, le placement des disponibilités en résultant ; La négociation groupée d'achats de biens, de produits, de matières, de matériels, de prestations de services, pour le compte de sociétés ou entreprises apparentées ou non ; La création, l'acquisition l'exploitation, la gestion, la location de tous droits de propriété industrielle et/ou



Ecrit par Echo du Mardi le 8 mars 2021

intellectuelle, de logiciels et procédés informatiques, **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrement** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : M. Pascal MARC, demeurant 27 Lotissement Le Bastidon, Chemin des Gramenets, 84250 LE THOR La Société sera immatriculée au **RCS d'AVIGNON**. POUR AVIS - Le Président 3950580

Publié le 08/03/2021